

Monticole bleu

Monticola solitarius

Ordre: Passeriformes / Famille: Turridés

Taille 21 à 23 cm / Envergure 27 à 32 cm /
Plumage nuptial bleu ardoisé chez le mâle /
Teinte brunâtre aux reflets bleutés, mouchetée
de beige sur le dessous du corps
chez la femelle



Vol souple,
rapide et direct



Chant mélodieux / Notes flûtées / Sonorité
claire, roulée et tremblante / Cris de type
« tchouk » entremêlés de « piip »



Milieus rupestres de basse
et moyenne altitude



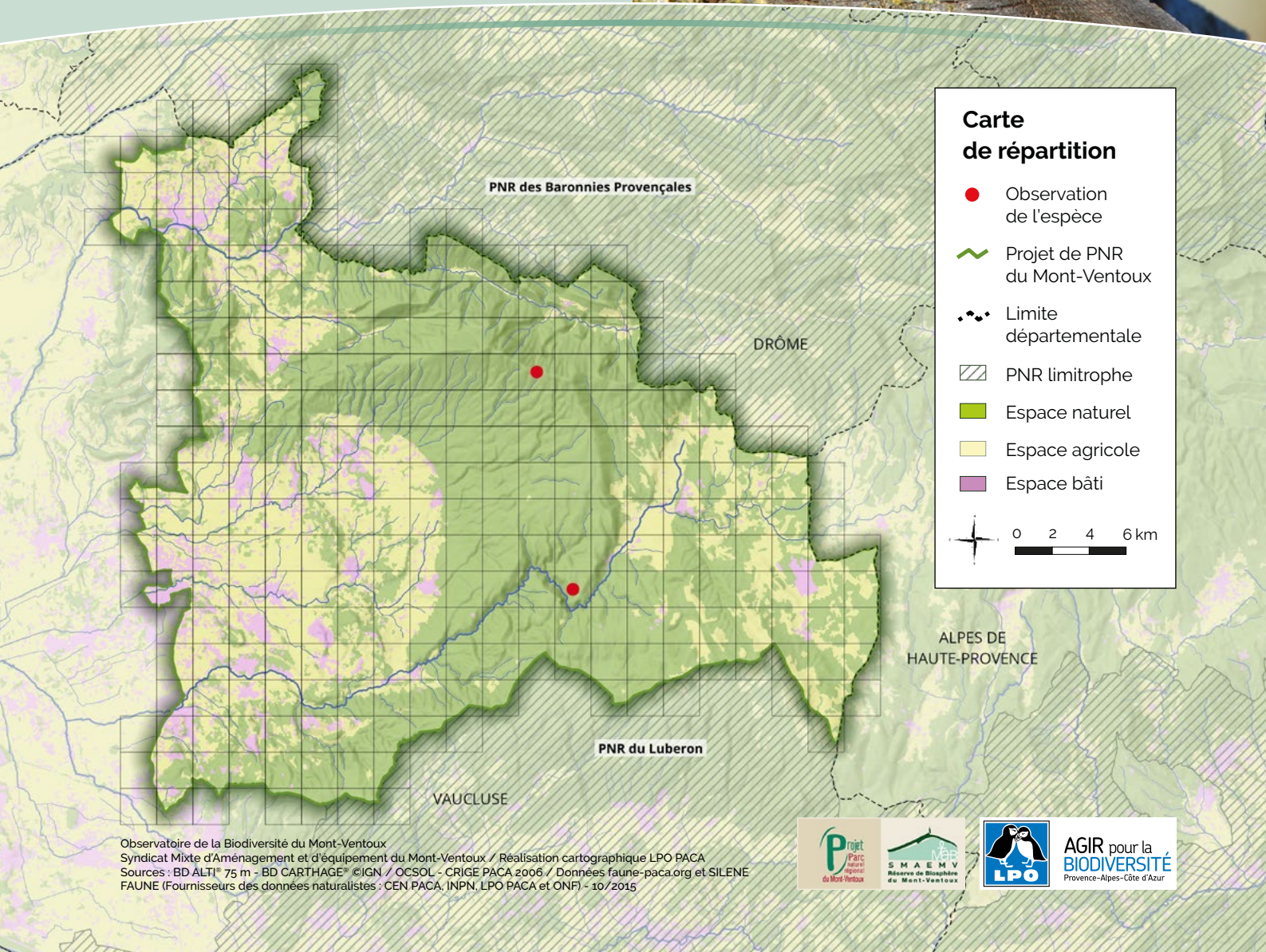
Alimentation composée essentiellement
d'invertébrés en été / Occasionnellement
divers graines et fruits



L'espèce est nicheuse et sédentaire
dans le projet de PNR du Mont-Ventoux

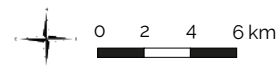


Monticole bleu © Aurélien A. UDEWALD



Carte de répartition

- Observation de l'espèce
- Projet de PNR du Mont-Ventoux
- Limite départementale
- PNR limitrophe
- Espace naturel
- Espace agricole
- Espace bâti



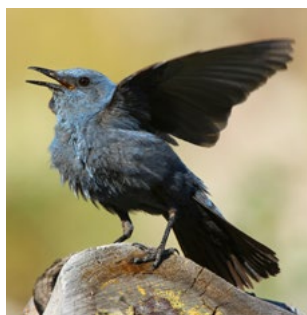


— IDENTIFICATION —



Le mâle adulte possède un plumage nuptial de couleur bleu ardoisé sur l'ensemble du corps

© Aurélien AUDEVARD



Le chant est mélodieux et composé de notes flûtées à sonorité claire, roulées et tremblantes, sur un ton mélancolique

© Aurélien AUDEVARD



Le bec est relativement long, fin et de couleur noire, tout comme les pattes

© Fabrice CROSET

► Éléments d'identification :

Le Monticole bleu est un passereau de taille moyenne et élancée présentant une longueur de 21 à 23 cm pour un poids de 60 grammes. Le mâle adulte possède un plumage nuptial de couleur bleu ardoisé sur l'ensemble du corps. Cette coloration devient nettement plus terne en hiver. Les rémiges et les rectrices sont quant à elles noirâtres. Le dimorphisme sexuel est très marqué puisque la femelle aborde une teinte brunâtre aux reflets bleutés, mouchetée de beige sur le dessous du corps. Chez les deux sexes, le bec est relativement long, fin et de couleur noire, tout comme les pattes. Le plumage des jeunes se rapproche de celui des femelles mais dévoile des reflets légèrement roussâtres.

► Confusions possibles :

Des risques de confusion existent avec les femelles de Merle noir et les jeunes de Merle à plastron.

► Chant et manifestations sonores :

Comme chez beaucoup de Turdidés, le chant est mélodieux et composé de notes flûtées à sonorité claire, roulées et tremblantes, sur un ton mélancolique. Les strophes sont composées de plusieurs syllabes séparées par de courtes poses, rappelant ainsi le chant de la Grive draine *Turdus viscivorus* et du Monticole de roche *Monticola saxatilis*. Les cris sont une répétition de notes graves et claquantes « *tchouk* » pouvant être entremêlées de « *piip* ».



— BIOLOGIE —

► Habitats de l'espèce :

Le Monticole bleu affectionne les milieux rupestres de basse et moyenne altitude sous climat chaud tels que les rocaillies, éboulis, collines rocheuses, falaises et ravins parsemés de blocs rocheux. On peut également le rencontrer dans les carrières, ruines et églises. Cette espèce peut être observée jusqu'à 1 800 mètres d'altitude dans les Alpes. Des observations plus sporadiques sont également possibles entre 2 000 et 2 500 mètres.

► Comportements :

L'espèce peut être sédentaire ou migratrice selon sa localisation géographique. Les individus européens ont tendance à adopter un comportement casanier mais peuvent potentiellement effectuer des migrations altitudinales et/ou méridionales. D'après la littérature, les femelles seraient plus prédisposées aux déplacements que les mâles.

► Régime alimentaire :

En été, le Monticole bleu consomme préférentiellement des invertébrés comme les orthoptères, les odonates, les coléoptères et les lépidoptères. Il peut également se nourrir de proies de vertébrés comme les lézards de petite taille. La recherche de nourriture s'effectue généralement en surveillant le sol depuis un perchoir avant de s'élancer précipitamment sur sa proie une fois celle-ci détectée. Lorsque les ressources alimentaires s'amenuisent durant l'automne et l'hiver, l'espèce se contente par défaut de diverses graines, fruits et baies.

► Reproduction :

Les chants se font entendre dès la mi-février et se prolongent jusqu'à la mi-mai. L'activité maximale des chants a lieu durant le mois d'avril ; le mâle chante perché, mais également lors d'un vol qui se termine par une descente

verticale ou un glissement plané. Les individus sont fidèles à leurs partenaires tout au long de la saison de reproduction. Le Monticole bleu niche dans une anfractuosit  ou dans une cavit  bien abrit e, jusqu'  1 200 m tres d'altitude en r gion PACA. Les nids sont compos s de fines brindilles et de radicelles pouvant  tre accompagn es occasionnellement de plumes ou de duvet v g tal. Deux pontes successives ont lieu entre la mi-avril et la mi-juin, occasionnellement jusqu'  mi-juillet, et chaque ponte comporte de 4   6  ufs. L'incubation est assur e uniquement par la femelle pendant deux semaines, et est suivie par l' levage des jeunes pour une p riode de 18 jours.

— AIRE DE R PARTITION —



► Distribution g ographique (  l' chelle internationale, nationale et r gionale) :

  l' chelle internationale, la distribution de l'esp ce s' tend au sud du Pal arctique, au nord de la zone Afrotropicale et sur l'ensemble du territoire Indomalais. La distribution du Monticole bleu dans le Pal arctique occidental concerne le pourtour du bassin m diterran en et le Caucase. En France, on retrouve l'esp ce dans les r gions allant des Pyr n es-Orientales jusqu'au d partement des Alpes-Maritimes ; il est  galement pr sent en Corse. Sa limite nord de distribution en France atteint la Loz re, l'Ard che m ridionale et la Dr me proven ale. En Provence-Alpes-C te d'Azur, ce turdid  est pr sent dans l'ensemble des d partements mais se rencontre pr f rentiellement dans les Bouches-du-Rh ne, le Var, le Vaucluse et sur les falaises littorales des Alpes-Maritimes. L'esp ce est  galement pr sente dans les gorges du Verdon, les Pr alpes de Castellane et de Digne. Des individus occupent quelques secteurs de la vall e de la Durance jusqu'au pic de Crigne (Hautes-Alpes).

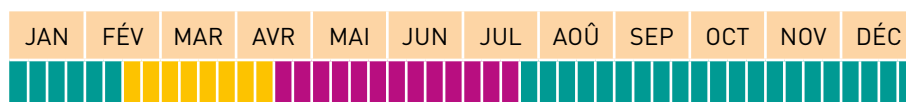
— CONNAISSANCES —



► Statut biologique :

L'esp ce est nicheuse et s dentaire sur le Mont-Ventoux.

► Ph nologie :



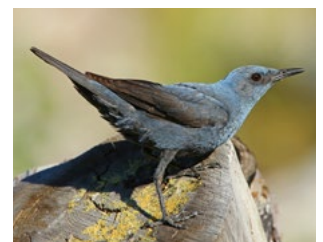
- █ Chant territorial, cantonnement et accouplement
- █ Nidification : Ponte et incubation,  levage des jeunes
- █ Emancipation des jeunes et dispersion; formation des couples

► Localisation sur le Mont-Ventoux :

cf. carte de r partition de l'esp ce   l' chelle du projet de PNR.

►  volution des populations sur le Mont-Ventoux :

De mani re g n rale, nous avons tr s peu de connaissance concernant les effectifs de cette esp ce et leur  volution en r gion PACA.



  Aur lien AUDEVARD

► Études et suivis réalisés sur le Mont-Ventoux :

Pas d'étude spécifique concernant cette espèce.



CONSERVATION

► Statuts de protection (protection nationale/européenne ; statuts internationaux) & Statuts de conservation (Liste rouge PACA ; Liste rouge France; Liste rouge UICN)

Statuts de protection		Statuts de conservation		
Directive Oiseaux	-	Europe	Préoccupation mineure	LC
Convention de Berne	Annexe 2	France	Préoccupation mineure	LC
Convention de Bonn	-	Région	Quasi menacé	NT
Convention de Washington	-	Sources : UICN, liste rouge (LR)		
Protection nationale	Espèce protégée			
Autre(s) statut(s) en PACA				
Espèce remarquable ZNIEFF en région PACA				



© Aurélien AUDEVARD

► Facteurs de régression :

Le Monticole bleu est menacé par divers facteurs d'origine anthropique. L'une des premières causes de déclin concerne l'abandon progressif du pâturage extensif en milieu alpin et méditerranéen, entraînant ainsi un embroussaillage et une fermeture des milieux naturels. Le développement des activités sportives en milieux rupestres (escalade, via ferrata...) est une autre source de raréfaction de l'espèce en raison des diverses opérations de sécurisation, de la surfréquentation des sites d'escalade et par l'aménagement de nouveaux secteurs dédiés à ces sports de pleine nature. Ces éléments ont pour principaux effets l'altération des sites de reproduction et une perte de quiétude pour cette espèce. Notons également que la restauration de bâtiments anciens, la construction de route et l'utilisation excessive de pesticides sont des causes non négligeables participant à la régression des effectifs.

► Mesures de conservation :

Au regard des menaces identifiées, il convient d'enrayer et de limiter l'embroussaillage dans les zones de déprises agricoles par le maintien d'une activité pastorale extensive. L'utilisation de travaux mécaniques en vue d'une réouverture des milieux est également envisageable. Ces opérations de gestion doivent tenir compte de la phénologie de l'espèce afin de limiter le dérangement en période de reproduction. Il est également recommandé de limiter la fréquentation et les opérations liées aux activités sportives en milieux rupestres telles que l'escalade. D'autres mesures envisageables visent à la conservation des sites de nidification lors des travaux de restauration en architecture. Enfin, la suppression des pesticides serait pertinente pour le maintien des populations du Monticole bleu mais également pour de nombreuses autres espèces faunistiques.



Bibliographie

JOHANNOT F. & WELTZ M. (2012). *Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 8. Oiseaux (volume 2) de la Fauvette sarde à l'Oie cendrée*. La documentation française, Paris. 390 p.

FLITTI A., KABOUCHE B., KAYSER Y. & OLIOSO G. (2008). *Atlas des oiseaux*

nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur. LPO PACA. Delachaux et Niestlé, 544p.

LASCEVE M., CROCQ C., KABOUCHE B., FLITTI A. & DHERMAIN F. (2006). *Oiseaux remarquables de Provence. Ecologie, statut et conservation*. LPO PACA, CEEP, DIREN PACA, région PACA. Delachaux et Niestlé, Paris, 322p.

VINCENT S. (2008). *Monticole bleu*. LPO Coordination Rhône-Alpes, 3p.

CHEYLAN G. (2009). *Changement du paysage et renouvellement de l'avi-faune nicheuse des îles de Port-Cros et Bagaud (îles d'Hyères, Var, France)*. Sci. Rep. Port-Cros natl. Park, Fr., 23 : pp 17-28



Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux
830, av. du Mont-Ventoux
84200 Carpentras

☎ 04 90 63 22 74
✉ accueil@smaemv.fr
🌐 smaemv.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LPO PACA
Villa Saint-Jules
6, av. Jean-Jaurès
83400 Hyères

☎ 04 90 63 22 74
✉ paca@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr

Rédaction :
Olivier HAMEAU,
Alexis RENAUX

Relecture :
Magali GOLIARD,
Anthony ROUX

Cartographie :
Marion MENU

Infographie :
Sébastien GARCIA

Réalisation LPO PACA, 2015